



La circulation différenciée reconduite

POLLUTION

POUR LE TROISIÈME JOUR consécutif, la circulation différenciée est maintenue aujourd'hui à Paris, a annoncé la préfecture de police. Au vu des fortes chaleurs, le dispositif s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pollution. Les véhicules autorisés à circuler devront disposer de la vignette Crit'Air classée de 0 à 2. La circulation différenciée sera en vigueur de 5 h 30 à minuit. Les véhicules avec des vignettes Crit'Air 5, 4 ou 3 – ou ceux sans vignette encore plus anciens –, seront interdits de circuler dans un périmètre situé à l'intérieur de l'A 86. Les vitesses maximales autorisées dans le périmètre sont réduites à 110 km/h sur autoroute, 90 km/h sur voies rapides et à 70 km/h sur le réseau secondaire.

Comme à chaque pic de pollution, la région met en place son forfait antipollution : pour 3,80 €, un ticket vous permet d'utiliser tout le réseau de transports en commun, de façon illimitée. Le covoiturage domicile-travail sur les plates-formes partenaires d'Île-de-France Mobilités comme Karos, Klaxit ou BlablaLines est également gratuit.

94

Où fera-t-il le plus chaud aujourd'hui ?

Aujourd'hui sera la journée la plus chaude de cet épisode caniculaire. Dans le département, les températures les plus élevées sont attendues à Créteil, Ivry, Vitry et Sucy.

CANICULE

PAR MARION DUCROCCQ

TOUTES LES CHAÎNES DE MÉTÉO l'annoncent : aujourd'hui sera la journée la plus chaude de cet épisode caniculaire. Et le Val-de-Marne n'échappe pas à ces prévisions. Météo France annonce des températures pouvant monter jusqu'à 42 degrés à Créteil et à Ivry-sur-Seine, soit plus chaud qu'à Paris où on attend 41 degrés, tout comme à Vitry-sur-Seine et à Sucy-en-Brie. Météo France prévoit également 40 °C au sud du département.

« Ce mercredi, l'épicentre de la chaleur est plutôt sur la Champagne et la Seine-et-Marne. Demain, c'est l'Île-de-France qui sera au cœur de cette chaleur, explique Guillaume Séchet, météorologue sur BFM TV et créateur du site meteo-paris.com. Les températures dans le Val-de-Marne seront légèrement plus accablantes, mais c'est relatif ».

Alors que la nuit, les températures baissent en banlieue, contrairement à celles de Paris où la pierre restitue la chaleur accumulée pendant les



Base de loisirs de Créteil, hier. Les températures du Val-de-Marne pourraient battre, aujourd'hui, le record actuel de 41 °C.

heures de soleil, le phénomène n'est pas le même durant la journée. « L'été, quand les températures atteignent des niveaux comme actuellement, il fait très légèrement plus chaud à l'extérieur de Paris car il y a moins d'obstacles en dehors de la capitale. L'air chaud circule alors plus librement. Mais ces écarts de

température sont très faibles, peu perceptibles et difficiles à mesurer », assure Guillaume Séchet.

TEMPÉRATURES PRÉVUES PLUS ÉLEVÉES QU'EN 2003

Jusqu'à présent, les records de températures dans le département datent d'août 2003. Il avait alors fait

41 °C à Joinville-le-Pont, 40,5 °C à Villejuif et à Choisy-le-Roi. La station météo de Saint-Maur avait relevé 42,2 °C, « mais elle est installée sur un terrain qui favorise la chaleur, et surestime donc les températures », avertit le météorologue. Demain, les températures annoncées pourraient être un peu au-dessus de ces records.

« Il y a quand même une petite incertitude », prévient Guillaume Séchet. Des ondées orageuses devraient arriver par l'ouest en fin de journée, aux alentours de 17 heures, alors que les températures maximales, elles, sont généralement atteintes entre 17 heures et 18 heures.

La vigilance rouge a été activée hier dans l'après-midi dans 20 départements du nord de la France, dont le Val-de-Marne. Le département rappelle qu'il est conseillé de veiller sur les personnes les plus vulnérables et assure contacter les 9 000 abonnés au service départemental de téléassistance Val Écoute pour s'assurer de leur état de santé.

➔ LIRE AUSSI PAGES 12 et 13

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 94

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

Avis divers



COMMUNE DE NOISEAU

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), nAP2019-026, en date du 18 Juillet 2019, il a été engagé une procédure de modification simplifiée du PLU de la commune de Noisau. Ce projet de modification a pour objet de :

- modifier le zonage du PLU au niveau de la parcelle nAL230 située au 6 rue Sadi Carnot et en zone d'activités UFa pour la basculer en zone UAa afin de permettre la reconversion du site et ainsi accueillir des logements ;
- modifier l'actuel seuil d'obligation de logements sociaux dans les zones UA, UB, UD et UE en passant ce seuil de 8 logements à 9 logements ;
- expliciter et préciser la définition des annexes et la hauteur libre de la voie d'accès au lot arrière en cas de porche ;
- corriger des erreurs matérielles, Cet arrêté est affiché à la mairie de Noisau, 2 rue Pierre Vienot, et au siège de l'établissement public territorial GPSEA, 14 rue Le Corbusier à Créteil, durant un mois.

Vous créez votre entreprise ...

Publier votre annonce légale dans **Le Parisien**

Tél. 01 87 39 84 00
legales@leparisien.fr



Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la

COMMUNE DE CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Avis de mise à disposition

Par délibération nCT2019.3/075-3 en date du 19 Juin 2019, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir a prescrit les modalités de mise à disposition de la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Chennevières-sur-Marne. Le dossier a pour principal objectif de :

- Réajuster les règles de clôture dans les zones UA, UC et UD ;
- Harmoniser les constructions avec leur environnement proche ;
- Recommander la construction de logements en évitant les mono-orientés dans un objectif de performance énergétique ;
- Préciser les règles relatives à la qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère de la zone UD ;
- Compléter les règles relatives au stationnement ;
- Créer un emplacement réservé (ER) pour un équipement public ;
- Modifier une partie du zonage UAa en UA. Ce dossier accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations du public est mis à disposition du public :
Du jeudi 12 Septembre 2019 au samedi 12 Octobre 2019 inclus
en mairie de Chennevières-sur-Marne, à l'accueil de la mairie, 14 avenue du Maréchal Leclerc aux heures habituelles d'ouverture

au public. À l'établissement Public Territorial GPSEA, à la Direction des Affaires Juridiques, des Assemblées et du Patrimoine, 14 rue Le Corbusier 94000 Créteil, aux heures habituelles d'ouverture au public. Ce dossier est également consultable sur le site internet de la commune de Chennevières-sur-Marne, www.chennevieres.com et sur le site du Grand Paris Sud Est Avenir www.sudestavenir.fr.

À l'issue de cette mise à disposition, le bilan sera présenté au Conseil du territoire qui en délibérera pour adopter le projet. Des informations sur le projet de modification simplifiée peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la mairie de Chennevières-sur-Marne au 01.45.94.74.70 et de l'établissement Public Territorial GPSEA au 01.41.94.32.04.

Constitution de société

Par acte SSP en date du 30 JUIN 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
DEPARTEMENT SERVICES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

Siège : DSTL
Forme : EURL
Capital : 2000
Siège Social : 1 RUE DES DES ALOUETTES, 94320 THIAIS
Durée : 99 ans
Objet social : LOGISTIQUE, VENTE EN GROS ET DEMIS GROS IMPORT, EXPORT ET DESTOCKAGE
Gérant : ZEROUAL MOHAMED 44 RUE JEAN MERMOZ 94800 VILLEJUIF
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

Divers société

ENERGIE THERAPIES CREATION

SAS au capital de 500 Euros
Siège Social :
251, Avenue du Général Leclerc
94700 MAISONS ALFORT
814 493 821 RCS CRETEIL

Le 26 juin 2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mme Martine VERGER, 251 Avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social.

Mention faite au RCS de CRETEIL

ENERGIE THERAPIES CREATION

SAS au capital de 500 Euros
Siège Social :
251, Avenue du Général Leclerc
94700 MAISONS ALFORT
814 493 821 RCS CRETEIL

Le 26 juin 2019, l'AGE a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Mention faite au RCS de CRETEIL



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet
Plus de 20 000 appels d'offres publics

SARL MOTO PRESTIGE PRIVILEGE

Capital 5 000 Euros
Siège social :
9, place Charles Louis
94470 BOISSY SAINT LEGER
RCS : 810 009 282 Créteil

L'AGE du 01/07/2019 a décidé de transférer le siège social au 3, résidence Limeil Village 94450 LIMEIL BREVANNES -Nouveau Gérant : Mr Ronald POUCHET demeurant 3, résidence Limeil Village 94450 LIMEIL BREVANNES Date de prise de fonction : 01/07/2019 ancien gerant Jennifer POUCHET démissionnaire
Mention sera faite au RCS de Créteil

BOCARE SAS

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 Bis rue du chalet Montfermeil 93370
RCS N : 834485641 de BOBIGNY

L'AGE du 17/07/2019 a décidé de transférer le siège social au VILLA CURIE- 10 Rue pierre Curie, 94140 Alfortville à compter du 17/07/2019.
Gérant : Par l'AGE du 17/07/2019, il a été décidé à compter de ce jour : - De nommer en qualité de président Mr. Michel DENAT, demeurant 23 B rue Robert Rousey 60240 BOUCONVILLERS pour une durée indéterminée en remplacement de Mr. Alain REIGNOUX démissionnaire. - De mettre à jour en conséquence l'article 4 des statuts de la société.
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de CRETEIL.

RBG LUKASZ CHUDY

SAS au capital de 5000 €
Siège social : 57 av du Mun
93600 AULNAY SOUS BOIS
RCS N : 823181045 de BOBIGNY

Par décision de l'associé unique au 01/06/2019 il a été décidé de transférer le siège social au 126 BD DE LA LIBERATION, 94300 VINCENNES à compter du 01/06/2019.
Gérant : M Adam CHUDY Président 126 bd de la Libération 94300 VINCENNES
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de CRETEIL.



Le Parisien

Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Île de France et Oise

01 87 39 84 00
marchespublics@teamedia.fr
TEAM MED/A